**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 55 (1967)

Heft: 80

**Artikel:** L'aide en médecine dentaire

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-271860

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

#### Point de vue

# Du temps libre pour les mères de famille

exigées par semaines sont :

pour les ouvriers (bois et bâtiment) d'env. 45 heures pour les employés d'env. 44 heures d'env. 48 heures d'env. 25 heures pour les professeurs

Et pour les mères de famille? Avez-vous

déjà essayé de répondre à cette question? Vous direz que cela dépend du nombre et de l'âge des enfants, et aussi du fait que la femme exerce ou non une activité en dehors de ses pénates. Faisons donc d'abord trois grou-pes distincst :

a) les femmes « qui ne font rien », comme on di-sait il n'y a pas si longtemps, c'est-à-dire qui font TOUT, dans leur ménage et envers leurs enfants, mais dont les innombrables gestes et le temps oc-cupé ne leur rapportent aucun gain;

b) les femmes qui travaillent au dehors et tou-chent un salaire. Elles ont, sinon tout, du moins une bonne part du travail de maison et des soins aux enfants — plus le souci en entier;

aux enfants — plus le souci en entier;
c) celles qui travaillent chez elles, à côté de leur ménage: certaines ouvrières, les artisanes, les artistes et les nombreuses paysannes.

Avant de voir les « avantages » de chaque catégorie, signalons qu'il ressort des études sur le sujet qu'au milieu de notre siècle, seule la femme mariée sans enfants et n'ayant pas d'occupation au dehors de son ménage, ne travaillait pas tout à fait 40 beures par semaine. Les mères de familles, elles, sont occupées de 65 à 88 beures à répartir sur sept jours!

Revenons maintenant à notre petite classi-

#### Les mères du groupe a

Sans toucher aucun salaire elles sont occupées tout le jour et souvent dérangées la nuit si elles ont de jeunes enfants.

Elles on de jeunes ențiront généralement pas le droit d'alléger un peu leur travail en mettant ceux-ci une parție de la journée dans des garderies, puisqu'elles « ne travaillent pas », com-me elles vous le diront elles-mêmes! alors, qu'au contraire, elles ont double travail : s'occuper de la maison et des petits. Quand ceux-ci iront à l'école, le même interdit les empé-chera de les inscrire aux cuisines scolaires ou aux classes gardiennes. (Celles-ci devraient

aux classes gardiennes. (Celles-ci devraient être transformées, comme elles le sont déjà au Cycle d'orientation, en études surveillées; en attendant, espérons-le, les « moments récréatifs » car, après toutes ces heures d'école, pourquoi encore tant de devoirs ?)

Ce qui fait, qu'année après année, sans avoir l'impression d'accomplir un vrai métier, elles seront là, présentes et disponibles. En outre, et c'est peut-être le plus décevant pour elles, elles savent très bien qu'aujourd'hui l'opinion publique ne reconnaît guère de valeur à ce labeur incessant, à recommencer in-let pour-définiment et qui ne rapporte rien. Et pour-définiment et qui ne rapporte rien. Et pour-définiment et qui ne rapporte rien. Et pourleur à ce labeur incessant, a recommencer tu-définiment et qui ne rapporte rien. Et pour-tant, quand ces mères, comme aussi celles des autres groupes font défaut, tout est bouleversé et il est difficile et coûteux de les remplacer.

### Dans le groupe b

Dans le groupe b

Les femmes ont une occupation professionnelle « extra foyer ». Elles ont l'avantage, sur les premières, de toucher un salaire en échange de leur peine, ce qui les valorise. En changeant de milieu et en se colletant au monde, elles acquièrent sur différents plans une indépendance certaine. Les plus déshéritées de cette catégorie, celles qui doivent absolument gagner (en faisant en général le travail le moins intéressant et le plus mal payé) soit parce qu'elles sont seules pour assurer la marche du ménage, soit que le gain de leur mari est vraiment trop bas, ne pourront se payer le luxe d'avoir trop de scrupules; elles seront en général bien contentes des avantages ofjerts par Pécole (avantages qui, présentés de

### SOLIDARITÉ FÉMININE

# Mme Jeanne-Marie Small

Quai Capo-d'Istria 5 Ø 25 76 53 1205 Genève

RÉDACTRICE - TRADUCTRICE

# Mme Berthe Medici

6, rue Henri-Mussard Ø 36 84 61 1208 Genève

TRADUCTRICE

la manière dont ils le sont, font cependant des enfants qui en profitent des exceptions peu enviées des autres...).

Les femmes qui travaillent au dehors, plus par goût que par pure nécessité, ont souvent un métier qui leur plait et mieux payé. Elles utiliseront aussi les services sociaires ou autres ou, encore, prendront une aide à la maison. Les enfants des femmes de ce groupe, devant l'évidence que leur mère n'est pas toujours disponbile, trouveront normal de prendre un repas ou de faire leurs devoirs en dehors du foyer. Ouoique ceci n'étant pas encore gédu foyer. Ouoique ceci n'étant pas encore gédus du foyer. Quoique ceci n'étant pas encore gé-néralisé, beaucoup de ces enfants doivent envier leurs petits camarades « qui rentrent chez eux ».

### Les femmes du groupe c

Les femmes du groupe c
C'est ici que nous trouvons sûrement l'ambiguité la plus grande. En effet, les femmes
de ce groupe ont, à côté de leur ménage et des
soins aux enfants, une occupation ou un métier « à la maison ». Elles n'ont donc, pratiquement, jamais fini, ne quittant un ouvrage
que pour en prendre un autre, puisqu'une fois
fait l'indispensable qui réclame déjà tant de
temps, elles se rendront à leur jardin ou à leur
établi, prendront la plume ou le pinceau...
D'autre part, étant toujours là, elles n'esquivent aucune des obligations que les femmes qui travaillent au dehors évitent. De plus,
leur gain, quand il existe, est généralement
dérisoire.

Il est probable et peu étonnant que les filles de paysans quittent la campagne plus

prestement encore que les fils...
Quant à la femme artiste, quelle peine aura-t-elle pour se réserver, à côté de tout le reste, t-elle pour se reserver, a cote ac tout le reste, quelques beures de vorai répit, qui ne seront pas du tout des heures de loisirs, quoique sûrement de joie. Aussi, combien de femmes aux débuts prometteurs, devront tout abandonner au profit de leur famille, ce que tout le monde trouve bien naturel...

Dans cette troisième catégorie aussi, les Dans cette trossième catégorie aussi, les femmes ne travaillant pas au dehors répugnent souvent à se séparer des enfants une partie de la journée puisque ceci n'est pas encore assez dans les mœurs. Cette répugnance qui découle d'une morale bourgeoise chantant les joies de la femme au foyer, entourée de sa progéniture et n'ayant guère le besoin, l'envoie, et surtout la possibilité de regarder au-delà, a la vie dure... Pour que toutes ces malheu-reuses harcelées ne se sentent plus coupables de se séparer un peu de leurs enfants, il fau-drait que la communauté les aide.

drait que la communauté les aide.
C'est la seule solution pour diminuer les
heures d'occupation obligatoire des mères.
Le plus urgent, le plus important, serait donc
que, dans chaque école, il y ait à midi un
repas chaud pour tous les enfants. Que ça
devienne normal, pour tous les enfants, de
manger à l'école. L'exception serait ceux qui
pe participent pas à ces repas alors au'aune participent pas à ces repas, alors qu'au-jourd'hui c'est bien sûr le contraire.

#### Du temps libre est nécessaire

Vous rendez-vous compte du nombre monu-mental d'heures libres qui reviendraient enfin aux mères — si tous les enfants restaient à l'école pour déjeuner? quel ouf de soulage-ment poussé par des milliers de poitrines! Si l'expérience était étendue aux cantons et pays voisins, l'écho en serait entendu jusqu'aux antipodes... Peut-être certains s'inquiéteraient de ces heures libres, justement... Qu'en feront les femmes? ce qu'elles voudront i beaucoup, qui ne le faisaient pas, travailleront au dehors. Les autres pourront lire (ce n'est pas un cri-me!), apprendre quelque chose, se promener Vous rendez-vous compte du nombre monu-

Les autres pourront lire (ce n'est pas un crime!), apprendre quelque chose, se promener ou se reposer, vivre enfin. Mais n'ayez crainte, Messieurs, il leur restera toujours assez à faire pour vous battre sur le terrain « heures occupées»...

Il est bien entendu qu'il ne devrait v avoir

est bien entendu qu'il ne devrait y avoir dans cette nouvelle formule « cuisine scolaidans cette nouvelle formule « ciusine scolat-res » aucune contrainte. On n'enlèvera pas de force leur plaisir aux femmes qui préféreront ne pas allèger un peu leurs paniers à provi-sion et continuer à faire chaque jour, deux fois, leur petite cuisine et leur petite vaisselle individuelles...

Alors, à quand, dans notre bonne ville, les repas scolaires pour tous les gosses et un peu de temps libre pour les mères?

#### 40 de nos compatriotes forgent un monde meilleur!

Environ 40 Suisses, hommes et femmes, envoyés par Helvetas, Association suisse d'assistance technique, travaillent au Népai et au Cameroun. Ils luttent là contre la faim, la maladie et l'ignorance. Leur travail est dur et il exige beaucoup de dévouement. Ces Suisses l'ont entrepris parce qu'ils savent combien cette aide est nécessaire.

Pour la tâche qu'elle a assumée, Helvetas a besoin de la compréhension et de l'aide de tout le peuple suisses. Soutenez Helvetas par un don. Votre contribution sera aussi un geste de solidarité envers nos compatriotes qui mênent un dur et patient combat pour forger un monde meilleur.

# L'alcool et l'automobiliste

(Suite de la page 1)

Connaissant son propre poids et le fait que la bière blonde ordinaire contient environ 40 gr. d'alcool par litre, un vin moyen 90 gr. par litre, les liqueurs et les bitters en moyene 224 gr. par litre, les eaux-de-vie entre 320 et 440 gr. par litre chacun pourra calculer son alcoolémie en pour mille à partir d'hypothèses données.

Une femme pesant 60 kg. et ayant absorbé un demi-litre de vin, voit donc son alcoolémie atteindre 1,06 par le calcul suivant:

$$\frac{45}{60 \times 0.55} = \frac{45}{33} = 1.06$$

Soulignons cependant que le résultat obtenu n'aura qu'une valeur purement indicative. En effet, l'alcoolémie varie dans le temps et n'atteint son maximum, pour une quantité d'alcool donnée, que 35 à 75 minutes après l'ingestion. Si la consommation s'arrête ensuite ce taux s'abaissera en moyenne de 0,15 pour mille por heure pour mille par heure.

En ce qui concerne le taux d'alcoolémie et En ce qui concerne le taux d'accorème et les effets de l'alcool il faut aussi tenir compte du mode d'ingestion (en une ou plusieurs fois...), du degré d'alcool des boissons consommées, de l'état de jeûne ou de réplétion de l'estomac, de l'accoutumance aux boissons alcooliques et de l'état général de l'individu. Le surmenage, la fatigue, la maladie (absorption) de l'estomac de l'accoutument de l'estomac de tion de médicament peuvent, en effet, inten-sifier grandement les effets de l'alcool. Dans de telles circonstances, des conducteurs même chevronnés, peuvent, après l'absorption seu-lement de 2 dl. de vin, par exemple, repré-senter un danger pour les autres usagers de la

Ne transformons pas l'automobile en une source de drames dont nous serions respon-

## OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

# AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine Téléphone 25 35 66 GENÈVE

Le vêtement d'enfant pratique et seyant

# L'aide en médecine dentaire

Elle reçoit et installe le patient, prépare les instruments et appareils nécessaires, assiste le médecin-dentiste au fauteuil, passe les instruments, aspire avec la canule, tient les écarteurs, tamponne les plaies, prépare les ciments, amalgames, pâtes pour empreintes et autres, nettoie et stérilise les instruments et les met en place, entretient les installations, développe et classe les radiographies, reçoit les appels téléphoniques et fixe les rendezvous, contrôle le stock de matériaux et médicaments et effectue les commandes, s'occupe de la correspondance, établit et envoie les notes d'honoralres, et tient à jour le livre de compte de chèque postal et le livre de caisse

### APTITUDES REQUISES

APTITUDES REQUISES

Etre très méticuleuse et
d'une propreté rigoureuse.
Savoir organiser son travail.
Almer le contact avec les
gens et être de caractère
agréable. Avoir du tact et
une discrétion absolue. Avoir
une bonne vue et supporter
la station debout.

# Formation nécessaire avant l'apprentissage

Avoir terminé sa scolarité en classe primaire supérieure, ou avoir été bonne élève en classe primaire. Connaître la dactylographie.

Age mínimum d'entrée en ap-prentissage : 16 ans révolus.

prentissage: lo alls levolus.

Durée de l'apprentissage (y compris la période d'essai de 2 mois): 2 ans, la deuxième année comportant la fréquentation du cours de base.

Certificat de capacité: déli-vré par la Société vaudoise des médecins-dentistes (exa-

Age d'admission au cours de perfectionnement : 18 ans.

perfectionnement: 18 ans.

Diplôme SSO (Société suisse d'otonto-stomatologie): après un an d'exercice de la profession, fréquentation du cours de perfectionnement et examen final.

Renseignements: Secrétariat de la Société vaudoise des médecins-dentistes, rue Bel-lefontaine 2, 1003 Lausanne.

### PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

Cours de base (env. 100 heures, à Genève, Sion ou Lausanne):
Connaissances générales de la profession. Notions d'anatomie,
de physiologie et pathologie. Hygiène, bactériologie. Connaissance des médicaments, matériaux, instruments et appareils.
Développement des radiographies. Entretien et soins à donner
aux installations. Aide opératoire (directives concernant l'assistance du médecin-dentiste). Emploi du téléphone. Comportement
à l'égard des patients. Notions de comptabilité simple (quittances, contrôle des bullettins de livraison, inscription dans le livre
de CCP et de caisse, établissement d'un chèque postal). Dactylographie (jusqu'à 120 frappes à la minute).

### Branches facultatives, mais recommandées

Cours de samaritain, sténographie et langue étrangère (conver-

### Cours de perfectionnement

Cours de perfectionnement
Psychologie appliquée (comportement à l'égard des patients et
mise en confiance). Aide opératoire (collaboration avec le médecin-dentiste, démonstrations pratiques au fauteuil touchant toutes
les spécialités de la médecine dentaire). Prophylaxie (bases
théoriques et pratiques sur l'hygiène buccale, afin que l'aide
puisse enseigner la technique du brossage des dents et entreprendre des applications fluorées). Techniques radiographiques
courantes (instructions pratiques relatives à la prise de clichés
radiographiques). Premiers soins (mesures à prendre lors d'incidents survenant chez le patient au cabinet dentaire). Travaux
techniques auxillaires (instructions et exercices pratiques sur le
coulage d'empreintes, etc.). Comptabilité et correspondance.

### L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande: Les ai-des en médecine den-taire diplômées, donc hautement qualifiées, sont très recherchées.

# Perspective d'avenir :

Perspective d'avenir:
L'aide en médecine
dentaire peut travailler
dans le cabinet d'un
médecin-dentiste, une
clinique dentaire ambulante, une clinique dentaire soclaire, une
policlinique, un institut
dentaire ou un hôpital.
Elle peut effectuer des
stages intéressants
tant en Suisse qu'à
l'étranger et bénéficier
d'un certain avancement au fur et à mesure de son perfectionnement. Par allleurs, si elle est diplomée SSO, elle est diplomée SSO, elle peut
contribuer à la formation des apprenties.

L'offre: Une profession bien féminine, intéressan-te et variée. Un travail utile et attachant qui plaira à celles qui ont du goût pour la médecine et le contact avec la clien-tèle.

# CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire: 9 heures par jour, 46 heures par semaine. Vacances annuel-

Salaire (de l'apprentie qui Salaire (de l'apprentie qui travaille seule et non aux côtés d'une aide formée): premier semestre : 100 fr. par mois; deuxième semestre : 300 fr. et quarrième semestre : 400 fr. Le salaire d'une aide titulaire du certificat de capacité est de 550 fr. par mois la première année, cette somme augmentant ensuite régulièrement, enensuite régulièrement, en-tre 600 et 1180 fr. pour les diplômées.

Avantages sociaux : assurance-maladie et acci-